

Statler et Waldorf

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **142 (2016)**

Heft 7: **Extension du canal de Panama ; Assainissement du pont de la Tuffière**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le prix de la remise et la remise des prix

La chronique critique de Pierre Frey



(Photo Christophe Catsaros)

En matière d'inventaire d'architecture et de protection des monuments et sites, comme en matière ferroviaire, «un train peut en cacher un autre». Sur les réseaux sociaux, les défenseurs défaits du statut qui postent des photos lamentables relatant la démolition de la halle des locomotives de la gare CFF de Lausanne, défunte note *2* de l'inventaire cantonal d'architecture. Qu'importe si en 2009, ils en ignoraient l'existence et ne se doutaient pas le moins du monde des qualités qu'ils pourraient lui prêter. L'inventaire d'architecture du canton de Vaud a été conduit sur plusieurs décennies. Sans même entrer en matière sur la qualité des prestations, la seule variation des critères suffirait à en interroger la pertinence. Après un travail de terrain effectué par des agents dont on admettra par convention qu'ils ont opéré suivant une méthode raisonnablement homogène, les «notes» ont été partout l'objet de négociations avec les autorités communales. Ces «notes» sont le résultat d'une «science» auto-proclamée «histoire de l'art monumental régional», qui curieusement n'existe que dans le seul canton de Vaud et dont les résultats sont négociés avec des représentants des municipalités. C'est en somme un cheval dessiné par un comité.

Il semble qu'il n'existe pas de procédure de déclassement, l'inventaire d'architecture est un art bureaucratique, on ne peut qu'y progresser. Seuls les imbéciles et les vandales amnésiques peuvent se réjouir d'un tel état de fait; ils ne s'en privent pas. Pas une semaine ne se déroule sans qu'un confrère architecte malchanceux et animé de l'impérieux besoin d'exercer ses talents au détriment d'une œuvre du passé ne rappelle que l'autorité n'en ferait qu'à sa tête puisqu'elle a fait démolir *la-halle-des-locomotives-classée-note-deux*.

Depuis le début de cette affaire, j'ai évoqué le fait que ladite halle avait été édifée en période de dèche financière des tous jeunes Chemins de fer fédéraux et qu'on avait probablement mis en œuvre des matériaux de réemploi pour réduire la facture. Le relevé archéologique a mis en évidence des anomalies dans l'organisation de la structure qui pourraient confirmer cette hypothèse. Pour le reste, *la-halle-des-locomotives-classée-note-deux* était un édifice d'un morne fonctionnalisme, très modestement agrémenté de quelques éléments décoratifs

standard. Aucune comparaison possible avec la spectaculaire rotonde de Chambéry, la halle de Bâton Rouge ou de dépôt construit à Bienne par Edouard Lanz. Les auteurs de l'inventaire, par ingénuité ou par ignorance, l'ont surévaluée et les services municipaux ont admis une note *2* dans la mesure où ils estimaient que les conséquences ne s'exerceraient sans doute jamais.

Le lancement d'un concours d'architecture pour un Musée des Beaux-Arts sur ce site allait vite révéler les contradictions dont il était chargé. Par force on rédigea un programme à la fois ambigu et pervers et le résultat fut sans surprise: consternant. Pour formuler l'unique proposition cohérente au point de vue spatial urbain et architectural, le bureau qui fut finalement proclamé vainqueur se situait à l'extrême limite du «hors jeu» et postulait ouvertement, à un détail commémoratif près, la caducité de *la-halle-des-locomotives-classée-note-deux*. Le projet mettait en valeur la parcelle, proposait une viabilisation inespérée et ouvrait une perspective inattendue qui allait permettre des développements intéressants. La rupture principale a consisté à allouer cet espace à la ville et à en effacer la nature «d'installation ferroviaire». Par son orientation, *la-halle-des-locomotives-classée-note-deux* eût pu convenir à un musée des locomotives, pas à un Musée des Beaux-Arts. La remise du prix au lauréat se fit au prix de la remise. Il n'y a décidément pas de regret à formuler de ce fait. Mais si «un train peut en cacher un autre», il faut savoir le voir. L'inventaire vaudois d'architecture est dans un état d'obsolescence avancé, et cette situation ne résulte pas de la démolition de *la-halle-des-locomotives-classée-note-deux*. Il résulte des conditions dans lesquelles cet inventaire a été réalisé. Sa révision et sa mise à jour sont une entreprise urgente qui nécessite des moyens importants et une volonté politique précise, parce que pour être cohérente, elle doit être menée dans un délai court et précéder une éventuelle refonte de la loi sur les monuments, le patrimoine et les sites.

Pierre Frey, historien de l'art

L'auteur de cette rubrique exprime ici sa propre opinion. Cette dernière ne reflète pas forcément celle de la rédaction.

TRACÉS Bulletin technique de la Suisse romande Revue fondée en 1875, paraît tous les quinze jours.
Rédaction Rue de Bassenges 4, 1024-Ecublens, tél. 021 693 20 98, CCP 80-6110-6, www.espazium.ch
Editeur espazium - Les éditions de la culture du bâti, Staffelfeldstrasse 12, 8045 Zurich, tél. 044 380 21 55, verlag@espazium.ch
Martin Heller, président; Katharina Schöber, directrice; Hedi Knöpfel, assistante de direction
Règle des annonces Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11 | Règle des annonces en Suisse romande: Inedit Publications SA, Avenue Edouard Dapples 7, 1006 Lausanne, Serge Bormand, tél. 021 695 95 95
Organe de la sia Société suisse des ingénieurs et des architectes www.sia.ch
Associations partenaires Fondation ACUBE, Association des diplômés de l'EPFL www.epflalumni.ch/fr/pretres-ohomneur; ETH Alumni, Anciens élèves de l'EPFL www.alumni.ethz.ch; USIC, Union suisse des ingénieurs-conseils www.usic-engineers.ch; FAS, Fédération des architectes suisses www.architekten-bsa.ch

Rédaction et édition Rédacteur en chef, Christophe Catsaros, mas. phil. Paris XI | Rédacteur en chef adjoint, Cedric van der Poel, lic. phil. UNINE, MAS urbanisme UNIL |
Rédacteurs: Mourir Ayoub, architecte | Philippe Morel, lic. ès sciences UNINE | Jüesques Perret, dr. ing. civil dipl. EPFL |
Tous les rédacteurs peuvent être atteints par email: prénom.nom.de famille@revue-traces.ch
Mise en page / Graphisme: Valérie Bovay, bachelor of arts HES-SO en communication visuelle
Rédaction des pages SIA: Frank Jäger, rédacteur, frank.jaeger@sia.ch
Conseil éditorial Eugen Brühwiler, dr. ing. civil, prof. EPFL; Lorette Coen, essayiste, journaliste, Le Temps; Elena Cogato Lanz, arch. prof. EPFL; Daniel de Roulet, romancier; Blaise Fleury, ing. civil dipl. EPFL; Eric Frei, architecte; Christophe de Lécompte Le Marin Dimanche.
Maquette Atelier Poisson www.atelierpoisson.ch | **Lettrines et illustrations** Bruno Souëtre www.brunosouetre.net
Adaptation de la maquette Valérie Bovay
Impression Stämpfli Publikation AG, cp 8326, 3001 Berne, www.staempfli.com

Paraissent chez le même éditeur TEC21, Staffelfeldstrasse 12, cp 1267 8021 Zurich, www.espazium.ch
ARCHI, Via Cantonale 15, 6900 Lugano, www.espazium.ch, TRACES, Archi et TEC21 sont les organes officiels de la SIA.
Abonnements www.espazium.ch/traces/sabonner
Vente numéros isolés Fr. 12.- (port en sus), Stämpfli Publikation AG, tél. 031 300 62 54
En librairie Lausanne: La Fontaine (EPL); Genève: Archigraphy, Paris: Librairie Archibooks
Changement d'adresse pour membres SIA SIA-SG, Sehaustrasse 16, cp 1884, 8027 Zurich, tél. 044 283 15 15, fax 044 283 15 16, mutations@sia.ch
Tirage REMP Tirage diffusé: 3690 dont 102 gratuits (ISSN 0251-0979)
Toute reproduction du texte et des illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.